



LA FULL

« La feuille d'info des Fillolois »

Numéro 13

Mars 2025

Edito du maire : Encore une fois l'eau potable sera présente dans cet édit, en particulier pour le transfert de cette compétence vers les communautés de communes.

Par un vote à l'assemblée nationale le 14 Mars dernier, ce transfert qui devait devenir obligatoire a été rendu facultatif. Par conséquent, la communauté de communes Conflent Canigo aura à se prononcer prochainement pour la prise ou non de cette compétence.

A bientôt pour la suite et bonne lecture

Chats : Une nouvelle campagne de stérilisation sera organisée prochainement sur la zone de la rivière au dessus de la mairie.

Budget 2025 : L'électricité de la salle des fêtes, l'éclairage public (LED), la borne de recharge VE, la lame chasse neige pour le pick-up et la réfection rue des escalles sont les principaux points évoqués pour le budget 2025. Les réseaux d'eau et d'assainissement continueront d'être rénovés selon nos possibilités financières.

Travaux réseau : Les travaux récents sur le réseau d'eau potable ont permis de revenir à une consommation plus raisonnable (les fuites occasionnaient des pertes considérables). Par ailleurs, dans le cadre du schéma directeur en cours, des compteurs de secteur ont été installés. Ils permettront de suivre plus efficacement l'état du réseau.

Réserve internationale ciel étoilé : Une conférence en 2 temps a été organisée par la mairie le 1^{er} Mars. L'intervenant du PNR a présenté le projet et ses enjeux ainsi que les effets des pollutions lumineuses sur la biodiversité et la santé, puis, après un apéritif dînatoire partagé, il nous a fait voyager dans notre système solaire et bien au-delà. La qualité de la prestation nous amène à envisager une suite à cette soirée sur un site permettant d'observer les astres.

Coupes de bois : Le projet de coupe dans la forêt privée de Fillols avance. La mairie a reçu le 7 mars l'autorisation officielle de réaliser cette coupe sur trois parcelles pour un volume de 70m³. Le nombre de participants est arrêté. Pour éviter les risques d'incendie pendant la saison estivale, cette coupe sera organisée à partir de l'automne et pendant l'hiver à venir. Toutes les informations seront données lors d'une prochaine réunion

Composteurs : Les composteurs collectifs du Conflent ont transformé 54 tonnes de déchets en 2024. Ce tonnage devrait augmenter fortement en 2025 en raison de l'installation de nouveaux composteurs. Il faut savoir que le transport et le traitement d'une tonne d'ordure ménagère coûte environ 200 € (soit une économie de 10.800 €) et que chaque installation (deux bacs de composteurs plus un bac à broyat) représente un investissement de 1200€ tandis qu'un bac supplémentaire coûte 300€.

Archives de la mairie : Les conseillers municipaux ont entamé un lourd travail de tri et d'organisation des archives municipales. Plusieurs séances seront nécessaires afin de finaliser ce projet.